



INVITATION
VISITE



Entre rivière et prairies humides, une journée au cœur du vivant !

dans le bassin de la Voire, au cœur de la
Champagne humide.



crédits photos : Cuivré des marais - Stéphane HETIE / prairies du Ham - CENCA



crédit photo : SMABV

Jeudi 15 mai 2025



 **Sommaire**

03

Invitation presse et
déroulé

05

Histoire de
territoires :
trois projets - trois
renaissances

08

Témoignage
d'engagement –
Hervé Chambon :
à Hampigny, la
nature est un
patrimoine vivant

09

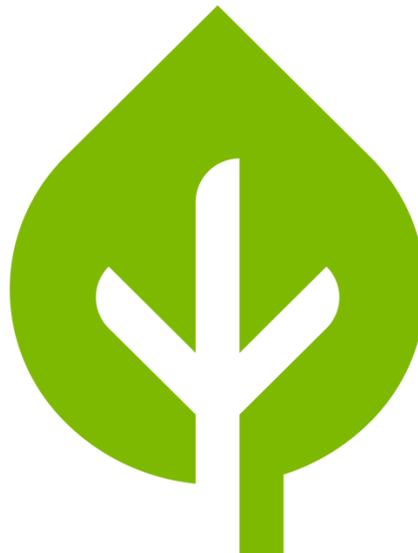
Champagne
humide :
un territoire d'eau,
de vie et de projets
collectifs

10

Restaurer les
milieux naturels
pour faire face aux
défis de l'eau, de la
biodiversité et du
climat

11

Donner son avis
pour l'eau : une
consultation
citoyenne



crédit photo : Prairies du Ham - CENCA

INVITATION *Presse*

ENTRE RIVIÈRE ET PRAIRIES HUMIDES, UNE JOURNÉE AU CŒUR DU VIVANT !

Judi 15 mai 2025 – Bassin de la Voire (Aube)

Et si vous marchiez dans une prairie inondable où chante le râle des genêts ?
Et si vous observiez une rivière que l'on restaure peu à peu ?
Et si vous rencontriez celles et ceux qui, au quotidien, font revivre un territoire en restaurant ses milieux naturels ?

Le jeudi 15 mai, l'agence de l'eau et ses partenaires vous invitent à une journée d'immersion sur le bassin de la Voire, au cœur de la Champagne humide, pour découvrir des projets de restauration de rivières et de zones humides.



crédit photo : Prairies du Ham - CENCA

Ce que vous verrez :

- Une rivière transformée, la Voire.
- Des prairies fauchées tardivement, habitées par des papillons rares et des oiseaux discrets.
- Un territoire où l'on expérimente d'autres manières de faire : tirage au sort des parcelles, co-gestion écologique, implication des élus et des agriculteurs.

Ce que vous vivrez :

- Des échanges avec les acteurs de terrain :
 - Un agriculteur qui adapte sa fauche à la nidification d'un oiseau rare.
 - Un technicien rivière vous montrera comment on œuvre actuellement à restaurer la nature sur une vallée profondément aménagée par l'Homme.
 - Un élu local qui vous racontera comment son village a préservé ses prés communaux.

Pourquoi maintenant ?

Parce que cela peut inspirer les habitants du bassin afin de participer à la consultation publique sur l'eau, **ouverte jusqu'au 25 mai**. Parce que ces histoires locales nourrissent une réflexion collective sur notre rapport à l'eau, au territoire, et à ce qui nous lie.



DEROULE DETAILLE & INFOS PRATIQUES

Découverte de la Voire restaurée

- Première étape à Saint-Christophe-Dodinicourt : rdv devant la mairie, accueil et introduction par Quentin André, technicien rivières du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire (SMABV), sur la restauration de la continuité écologique et la gestion GEMAPI locale.
- Focus par Marie Guenet, Agence de l'eau Seine-Normandie (Direction territoriale Seine-Amont), sur les opérations de restauration hydromorphologique : suppression des anciens ouvrages, résultats obtenus et objectifs futurs.
- Deuxième étape à Chalette-sur-Voire : présentation de la restauration du lit mineur de la Voire et valorisation des résultats écologiques obtenus.
- Présentation de la dynamique partenariale locale et des projets portés par le SMABV avec le soutien de l'agence de l'eau.

12h00 Départ pour Hampigny (environ 10 minutes).

12h15 – 13h30 Déjeuner convivial à Hampigny
Moment d'échange avec les élus locaux, participants d'un atelier zones humides (organisé le même jour).

Présentations croisées

- Gestion des prairies humides et dispositifs de co-gestion écologique.
- Prises de parole croisées : EPTB Seine Grands Lacs, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO), Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), Agence de l'eau Seine-Normandie.
- Mise en perspective : articulation entre politiques de l'eau, urbanisme et agriculture.

14h30 – 16h30 **Visite de terrain – Prairies du Ham**
Parcours guidé dans les prairies en Espace Naturel Sensible et Natura 2000.
Illustration des pratiques agricoles extensives (fauche tardive, pâturage raisonné).
Observation de la biodiversité restaurée et explications sur le rôle des prairies dans la régulation hydrologique.

Tout au long de la visite : interviews et apartés presse possibles
Mise à disposition de contacts experts pour approfondissements

Jeudi 15 mai 2025 – Bassin de la Voire, Aube

Accès :

- Depuis Paris : 2h15 en voiture
- Troyes-Hampigny (~45 min en voiture)

Contactez Marie-Anne Petit pour organiser, adapter ou faciliter votre accès et confirmer votre présence : petit.marie-anne@aesn.fr – 06 61 58 91 74

HISTOIRE DE TERRITOIRES – TROIS PAYSAGES, TROIS RENAISSANCES

Pour mieux comprendre ce que la visite donnera à voir, nous vous proposons de partir dès maintenant à la rencontre des paysages vivants de la Voire et de ses prairies. Sous forme de "cartes postales", ces récits vous racontent comment des territoires façonnés par les usages passés redeviennent des terres d'eau, de vie et d'engagement.



Il fut un temps où la Voire serpentait librement à travers les prairies inondables, nourrissant les sols, les plantes, les poissons. Mais après-guerre, la donne a changé : les méandres ont été rectifiés, les berges redressées, les eaux canalisées. Pour retenir l'eau l'été, on a bâti des vannages. Celui de Saint-Christophe-Dodinicourt, long de 15 mètres en est un exemple typique.

Aujourd'hui, ce barrage est encore là, flanqué d'une passe à poissons. Elle devait permettre à la faune aquatique de franchir l'obstacle. En réalité, les chutes trop hautes et les courants instables la rendent difficilement praticable pour certains poissons comme le brochet, l'anguille ou même la bouvière qui se retrouvent piégés en aval. Ce qui menace l'ensemble de l'écosystème.

Mais le site entre aujourd'hui dans une nouvelle phase de réflexion. Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire (SMABV) a engagé une étude sur le devenir de l'ouvrage, confronté à des dégradations récurrentes et à une accumulation de pannes. L'objectif est d'évaluer son interaction avec la nappe phréatique toute proche et d'envisager les meilleures options pour l'avenir. Car la passe à poissons actuelle ne fonctionne pas : les espèces migratrices restent bloquées. Plusieurs scénarios sont à l'étude — depuis l'effacement de l'ouvrage avec reméandrage du lit historique de la rivière, jusqu'à une restauration du vannage et de la passe — pour répondre à l'enjeu central de continuité écologique tout en préservant les équilibres hydrologiques locaux.

Autour du vannage, d'autres enjeux se dessinent : présence de renouée du Japon (espèce exotique envahissante) à éradiquer, berges à stabiliser, ripisylve à enrichir. Le site devient un micro-territoire où hydrologie, biodiversité et savoir-faire technique s'entremêlent. Et la Voire, petit à petit, retrouve ses fonctions naturelles (habitats, corridor), dans un territoire façonné de longue date par l'eau.



Ils l'ont fait !

- Type d'ouvrage : Clapet mobile avec passe à poissons
- Projet : Modernisation hydraulique et écologique
- Partenaires : SMABV, Agence de l'eau Seine-Normandie
- Enjeux : Continuité écologique, gestion hydraulique, biodiversité

HISTOIRE DE TERRITOIRES – TROIS PAYSAGES, TROIS RENAISSANCES

➔ 02

Carte postale n°2 :
Chalette-sur-Voire
— Là où la rivière se
remet à couler
librement

Autrefois, la Voire était une rivière jalonnée de moulins qui étaient essentiels à l'économie locale, au patrimoine architectural et à la vie sociale des villages riverains. Le moulin de Chalette-sur-Voire en est l'un des témoins. Construit pour valoriser l'énergie de l'eau, il avait permis pendant des siècles de soutenir les activités humaines en respectant les ressources disponibles.

Cependant, avec l'évolution des besoins, la déprise agricole et l'abandon progressif des usages traditionnels, ces infrastructures sont aujourd'hui devenues obsolètes. Elles ont par ailleurs modifié le fonctionnement naturel de la rivière : stagnation de l'eau, interruption de la libre circulation des espèces aquatiques, affaiblissement de la biodiversité.

En 2021, une étape importante est franchie : la décision est prise de restaurer le libre écoulement de la Voire. Le moulin et ses structures hydrauliques sont démantelés avec précaution, dans un souci de mémoire patrimoniale. Le lit de la rivière est remodelé avec des graviers naturels, redonnant à l'eau ses chemins sinueux.

Dès la première année, les signes positifs apparaissent : diversification des écoulements, retour des plantes aquatiques, recolonisation par la mulette épaisse, espèce emblématique des rivières en bon état.

Avant
travaux

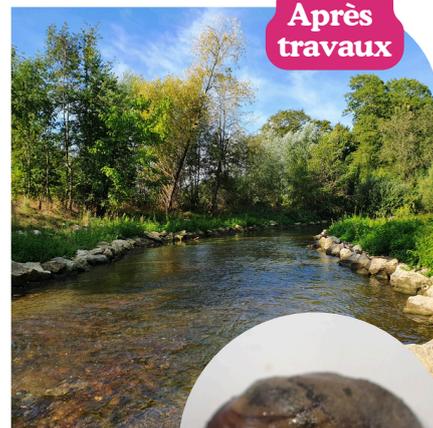


Crédit photo rivière : SMABV



Travaux

Après
travaux



Mulette épaisse - crédit photo : Tinca Environnement



Ils l'ont fait !

- Type d'intervention : Dérasement d'ouvrages hydrauliques
- Coût total : 101 447 €
- Financement : 90 % Agence de l'eau Seine-Normandie
- Partenaires : SMABV, Agence de l'eau Seine-Normandie
- Suivi écologique : Présence de mulette épaisse (Unio crassus)

HISTOIRE DE TERRITOIRES – TROIS PAYSAGES, TROIS RENAISSANCES

03

Carte postale n°3 :
Les Prairies du Ham
– Un joyau vivant au
cœur de la
Champagne humide

crédits photos : Prairies du Ham - CENCA / Cuirvé des marais - Stéphane HETTE



Au nord-est de l'Aube, là où la Champagne se fait plus humide, les prairies du Ham s'étendent comme un tapis végétal vivant. Ici, les sols retiennent l'eau, les oiseaux chantent dans les hautes herbes, et les saisons rythment un cycle immuable entre l'homme et la nature.

Ici, la nature raconte aussi l'histoire des hommes qui l'ont protégée. L'origine remonte à 1556, lorsque le duc François de Clèves céda des terres aux habitants de Hampigny et des communes voisines, en échange d'une redevance annuelle. Après la Révolution de 1789, ces terres deviennent communales. En 1845, le roi Louis-Philippe acte leur répartition officielle: la commune de Hampigny reçoit 78 hectares, 9 ares et 90 centiares. Depuis, cette prairie constitue un patrimoine collectif, transmis et entretenu par plusieurs générations.

Pendant longtemps, les « parts de Ham » étaient attribuées par tirage au sort entre les foyers du village, selon une tradition de gestion équitable. Comme le rappelle aujourd'hui Hervé Chambon, maire de Hampigny, ce système a perduré jusqu'en 1998, et s'il n'est plus en usage, l'esprit de gestion collective reste bien vivant.

Depuis 2022, la commune, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne unissent leurs forces pour préserver les enjeux écologiques exceptionnels du site: fauche tardive, pâturage modéré, maintien des habitats humides. En 2024, les prairies communales obtiennent le label Espace Naturel Sensible, reconnaissance de leur valeur à l'échelle départementale.

Classées Natura 2000, elles abritent une biodiversité remarquable: le râle des genêts, oiseau migrateur au cri métallique, le cuivré des marais, petit papillon orangé lié aux zones humides, ou encore la bouvière, ce minuscule poisson dépendant des moules d'eau douce.

Au fil des siècles, les prairies du Ham ont su conjuguer sagesse paysanne, action publique et intelligence collective. Elles sont aujourd'hui un réservoir de biodiversité... et une leçon d'histoire locale.

Ils l'ont fait !

- Statut : Natura 2000, Espace Naturel Sensible, site Ramsar Champagne humide
- Surface gérée : Plus de 50 hectares
- Gestion : Fauche tardive, exportation, pas d'amendement, MAEC
- Partenaires : Commune d'Hampigny, PNRFO, CENCA, département de l'Aube, Agence de l'eau Seine-Normandie.
- Aide Agence de l'eau Seine-Normandie : 70 % sur l'animation et la gestion
- Espèces emblématiques : râle des genêts, cuivré des marais, bouvière

TÉMOIGNAGE D'ENGAGEMENT — HERVÉ CHAMBON : À HAMPIGNY, LA NATURE EST UN PATRIMOINE VIVANT

À Hampigny, commune de 220 habitants au cœur de la Champagne humide, la prairie du Ham est bien plus qu'un paysage : elle est un héritage collectif. Sous l'impulsion de son maire, Hervé Chambon, la commune a su valoriser cet espace exceptionnel.

« Ce label met en avant la richesse de notre patrimoine naturel, au même titre qu'un monument historique »

Crédit photo : criquet ensanglanté - CENCA



Dès 2023, Hampigny s'engage aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient pour préserver les prairies humides, en signant une convention tripartite.

En février 2024, les élus créent un "comité local zones humides" chargé de suivre les actions de conservation et de promouvoir les bonnes pratiques. Quelques mois plus tard, une reconnaissance de taille vient saluer cet engagement : Hampigny obtient le label international "Ville des zones humides Ramsar", rejoignant ainsi un réseau prestigieux.

« Ce label met en avant la richesse de notre patrimoine naturel, au même titre qu'un monument historique », souligne Hervé Chambon. « Il récompense le travail patient de notre commune pour préserver ces terres d'eau, de biodiversité et de traditions. »

La labellisation ouvre la voie à de nouvelles dynamiques : animations, visites guidées des prairies du Ham, programmes de suivi scientifique. Le maire insiste : « Nous souhaitons que chacun puisse découvrir et comprendre la valeur de ces paysages, sans renier nos traditions locales. La pêche et la chasse continueront d'exister, dans le respect du vivant. »

Grâce à cette démarche collective, Hampigny incarne aujourd'hui une gestion locale ambitieuse, conciliant biodiversité, usages ruraux et transmission aux générations futures.



Crédit photo : Stéphane HETTE

CHAMPAGNE HUMIDE : UN TERRITOIRE D'EAU, DE VIE ET DE PROJETS COLLECTIFS

La Champagne humide, entre lacs et prairies inondables, compose l'un des plus grands réservoirs de biodiversité de France. Véritable mosaïque de milieux naturels, elle accueille de vastes étendues de prairies, de forêts alluviales, de mares, de chenaux et de zones humides temporaires. C'est un paysage façonné depuis des siècles par la présence de l'eau et par les pratiques rurales respectueuses du cycle naturel.



Salicaria commune - Dessin Jean Chevallier

Située au cœur de ce territoire, la Voire serpente entre bocages et prairies ouvertes, reliant des écosystèmes riches mais vulnérables. Sur ses rives, de petites communes comme Hampigny, Montmorency-Beaufort ou Lentilles portent l'héritage d'une relation ancestrale à l'eau : élevage extensif, fauche tardive, pêche, gestion des communaux.

Aujourd'hui, préserver cette richesse naturelle nécessite une mobilisation collective. La Champagne humide est un territoire de projets partagés, où la reconquête écologique s'appuie sur la dynamique d'acteurs locaux engagés et complémentaires.

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO) anime de nombreux programmes de sensibilisation, d'accompagnement des élus et de valorisation du territoire.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) agit pour la protection et la gestion des terrains à forte valeur biologique via la maîtrise foncière ou d'usage, il est notamment cogestionnaire de l'Espace Naturel Sensible des prairies du Ham. Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire (SMABV) pilote les travaux de restauration hydromorphologique, assure l'entretien du réseau hydrographique et suit la qualité écologique des milieux.

L'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne techniquement et financièrement l'ensemble des projets du territoire en faveur de la préservation et de la reconquête de l'eau et des milieux aquatiques.

L'Établissement public Seine Grands Lacs (SGL) joue un rôle déterminant dans la régulation des débits, en assurant le soutien d'étiage et l'écrêtement des crues, au bénéfice des zones humides situées en aval.

La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube (FDC 10), opérateur Natura 2000, coordonne la mise en œuvre de mesures agro-environnementales en lien avec les usagers locaux.

La LPO Champagne-Ardenne assure le suivi ornithologique et contribue à l'évaluation de l'état de conservation des espèces emblématiques, telles que le Râle des genêts.

Les communes riveraines, comme Hampigny, entretiennent leurs prairies communales et soutiennent les démarches de conservation au travers d'actions locales.

Les agriculteurs jouent un rôle fondamental : leurs pratiques extensives (fauche tardive, pâturage raisonné) permettent de maintenir l'ouverture des milieux et de préserver les habitats spécifiques des zones humides.

Grâce à cette synergie entre élus, gestionnaires, experts scientifiques, usagers et citoyens, les projets concrets que vous découvrirez lors de la visite du jeudi 15 mai deviennent possibles.

RESTAURER LES MILIEUX NATURELS POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS DE L'EAU, DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CLIMAT

Jusqu'à 80 % d'aide pour les projets intégrant des solutions fondées sur la nature.

Un levier puissant pour restaurer les zones humides, reconnecter les rivières et soutenir la biodiversité.

Zones humides, rivières, biodiversité : agir à la source

Atteindre le bon état écologique des eaux, favoriser la biodiversité et adapter les territoires au changement climatique : c'est le triptyque qui guide l'action de l'agence de l'eau Seine-Normandie sur le terrain. À travers des projets concrets, portés par les collectivités, les syndicats de rivière, les associations ou les agriculteurs, l'agence finance la reconquête des milieux aquatiques et humides.

Les travaux de restauration hydromorphologique – effacement d'ouvrages, reméandrage, reconnexion de bras morts, replantation de haies et végétalisation des berges – répondent à un enjeu majeur. Selon l'état des lieux 2019 du bassin Seine-Normandie, en l'absence d'actions nouvelles, 61% des cours d'eau risqueraient en 2027 d'être dégradés par un mauvais fonctionnement hydromorphologique. Ces altérations, souvent liées à la canalisation, à l'endiguement ou à l'artificialisation des berges, perturbent les habitats naturels, freinent la circulation des espèces et affectent la qualité de l'eau. C'est pourquoi l'agence de l'eau fait de la restauration des rivières un axe central de son programme. Près de 200 projets de restauration écologique sont soutenus chaque année, avec jusqu'à 80 % d'aide pour ceux qui mobilisent des solutions fondées sur la nature.

L'alliance avec le monde agricole

Les agriculteurs sont des acteurs-clés de la transition écologique. Pour protéger les aires d'alimentation de captage, préserver les zones humides ou réduire les pollutions diffuses, l'agence de l'eau accompagne les exploitations vers des pratiques durables : agriculture biologique, prairies permanentes, cultures à bas niveau d'intrants, agroforesterie. Le paiement pour services environnementaux (PSE) est un dispositif qui permet de valoriser ces engagements : les exploitations sont rémunérées selon leur contribution à la qualité de l'eau et à la biodiversité.

Dans la Voire et les prairies du Ham : l'exemple d'un territoire en transition

Dans la vallée de la Voire et les prairies du Ham, le programme "Eau, Climat & Biodiversité" prend corps. Restauration hydromorphologique, gestion différenciée des prairies, continuités écologiques, coopération avec les éleveurs : les projets accompagnés par l'agence de l'eau illustrent l'ambition du bassin Seine-Normandie. Préserver les milieux naturels, c'est protéger la ressource en eau, soutenir la biodiversité et anticiper les impacts du changement climatique – aujourd'hui et pour les générations futures.



Carte d'identité de la Champagne Humide
en chiffres.

Nature vivante



**+ de 150 000
oiseaux d'eau :**
accueillis chaque
année sur le site
— **un haut lieu
pour l'avifaune
migratrice.**

255 800 ha :
superficie du site
Ramsar des
Étangs de la
Champagne
humide — *le plus
grand de France
métropolitaine.*

Les lacs de
l'Orient,
d'Amance, du
Temple et du Der
stockent
ensemble **716
millions de m³
d'eau.**



crédit : photo Pascal Bourguignon / dessin Jean Chevallier

**228 COMMUNES
ENGAGÉES DANS LA
GESTION DU SITE
RAMSAR — UN
MODÈLE DE
GOUVERNANCE
LOCALE COLLECTIVE.**

**4 180 KM² : LA
SUPERFICIE
CUMULÉE DES
BASSINS VERSANTS
À L'ÉCHELLE
RAMSAR.**



Mobilisation



EAU ET TERRITOIRE

DONNER SON AVIS POUR L'EAU : UNE CONSULTATION CITOYENNE

À Hampigny, l'engagement pour préserver les zones humides a montré qu'une commune entière pouvait agir pour son patrimoine naturel. Mais au-delà des actions locales, chacun d'entre nous peut aussi s'impliquer dans la protection de l'eau.

Chaque citoyen est invité à participer à la grande consultation publique sur l'eau, ouverte jusqu'au 25 mai 2025.

Préserver l'eau, c'est préserver la vie. Nous utilisons l'eau, nous la rejetons, nous la payons, et nous sommes exposés aux risques liés aux sécheresses ou aux inondations. Notre avis compte pour construire ensemble une politique de l'eau adaptée aux défis climatiques et écologiques.

Participer, c'est contribuer aux actions pour atteindre le bon état écologique de nos rivières, soutenir nos territoires face au changement climatique, limiter les pollutions diffuses qui fragilisent nos milieux aquatiques, enrayer l'érosion de la biodiversité, et réduire les risques d'inondations.

Les contributions de chacun permettront en effet d'alimenter deux documents essentiels : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour la période 2028-2033 et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).

En lien direct avec la visite du jeudi 15 mai, les actions engagées sur la Voire et les prairies du Ham démontrent ce qu'une gestion ambitieuse de l'eau peut produire. Donner son avis, c'est soutenir ces projets exemplaires et encourager leur développement. Pour participer, il suffit de quelques minutes : en ligne sur consultation.eau-seine-normandie.fr ou en se rendant dans un guichet France Services à proximité.

Pour participer, il suffit de quelques minutes : en ligne sur consultation.eau-seine-normandie.fr

L'agence de l'eau Seine-Normandie : au plus près des territoires



L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application des principes pollueur-payeur et préleveur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substance toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des captages dégradés par les pollutions diffuses, préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins, et des zones humides. L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention qui fixe les grandes priorités d'action pour six ans.

www.eau-seine-normandie.fr

